Hebdomadaire français et catholique au service du Nord-Ontario

L'AMI DU PEUPLE

"Je crains Dieu, cher Abner et n'ai point d'autre crainte" - Racine

VOL. XXII — No. 22 Sudbury, Ont., le 26 novembre, 1964 le numéro: 10 cents

LES EVEQUES QUI ONT PARDONNE AUX JUIFS NE POURRONT PLUS SE RENDRE AUX LIEUX SAINTS

"Tous les cardinaux, patriarches, archevêques et évêques qui ont approuvé, par leur vote au concile du Vatican, la déclaration sur les Juifs, se verront désormais interdire l'entrée du territoire jordanien et l'accès aux Lieux Saints de Palestine", a déclaré, au parlement, M. Bahjat Talhouni, premier ministre de Jordanie.

Le gouvernement jordanien a, ainsi, adopté la proposition faite par les communautés chrétiennes de Bethléem et des villages voisins. "Les concitoyens du Christ" avaient demandé que tous les prélats qui ont voté l'absolution des Juifs de la mort du Christ se voient désormais interdire l'entrée en Jordanie.

A la séance au parlement jordanien, de nombreux députés musulmans et chrétiens ont pris la parole pour condamner la décision du concile concernant les Juifs. Intervenant à son tour, le premier ministre a déclaré: "Le gouvernement n'entend pas se mêler de l'aspect religieux que peut avoir la déclaration sur les Juifs, adoptée par le concile du Vatican. Mais, en ce qui concerne ses aspects politiques, le gouvernement jordanien tient à faire enregistrer son profond regret qu'une telle déclaration ait été adoptée".

M. Bahjat Talhouni a ajouté: "Nous sommes parfaitement au courant des raisons qui ont amené le cardinal Augustin Bea à promouvoir une telle résolution. Je demande à la Chambre de laisser le soin aux chrétiens de Jordanie de prendre les décisions qui s'imposent concernant leurs rapports avec le Vatican et l'Eglise occidentale", a conclu le premier ministre.

Durant le débat, un des députés avait déclaré: "Nous savons maintenant quelles sont les raisons qui ont amené le pape Paul VI à visiter Jérusalem. Le pape a fait un pèlerinage dans la Ville sainte comme une sorte de prélude à une internationalisation de Jérusalem".

Michel Dussault, 21 ans, pianiste canadien, prix JMC, prix du Conservatoire de Paris qui est le deuxième artiste de la série Jeunesses Musicales - Sudbury en l'auditorium de l'Ecole Secondaire de Sudbury le dimanche 29 novembre. L'artiste interprète des oeuvres de Beethoven, Brahms, Chopin et Debussy.

La Laurentienne à l'honneur

Le Recteur Stanley G. Mullins de l'Université Laurentienne nous communique aujourd'hui que l'Edifice des Arts et des Humanités et le Pavillon des Sports de l'Université Laurentienne comptent parmi les vingt-neuf immeubles qui ont été choisis comme les édifices universitaires par excellence de l'année 1964. Plus d'une centaine d'édifices d'un bout à l'autre du Canada étaient inscrits au concours.

Le Salon de l'enseignement au Canada (Canadian Education Showplace) mettra en montre les plans et les maquettes de ces deux remarquables édifices de la Laurentienne lors d'une exposition qui se tiendra à Toronto en février prochain. Plus de huit mille éducateurs pourront les y admirer.

Educateurs: "Pensez" un jour par semaine

TORONTO — Pourquoi les éducateurs ne jouiraient - ils pas d'un jour par semaine "pour penser"? C'est du moins la proposition qu'a faite dans la capitale ontarienne le Dr Ole Sand, directeur du Centre for the Study of Instruction, à Washington. Il a qualifié d'impensable le fait que des enseignants de l'Ontario consacrent 32 heures par semaine en classe. On ne devrait pas enseigner plus de 15 heures, dit-il, laissant ainsi aux éducateurs le temps de faire de la recherche et d'améliorer leur enseignement. Selon le Dr Sand, la classe idéale devrait compter 75 étudiants avec trois professeurs. Il a en outre insisté sur l'importance d'adapter l'éducation aux changements technologiques, affirmant que 35,000 travailleurs américains sont mis à pied chaque semaine à cause de l'automation.

Une équipe de trois vendeurs de tabac de l'Ontario se sont rendus dernièrement à Tokyo visiter les manufacturiers de cigarettes. Leur mission consistait à ouvrir un débouché pour la matière première ontarienne auprès de l'entreprise qui contrôle plus de 41 industries du genre à travers le Japon. Les trois hommes d'affaires canadiens sont ici accompagnés de M. Toshio Arai, gérant de l'usine.

Son Souvenir demeure!

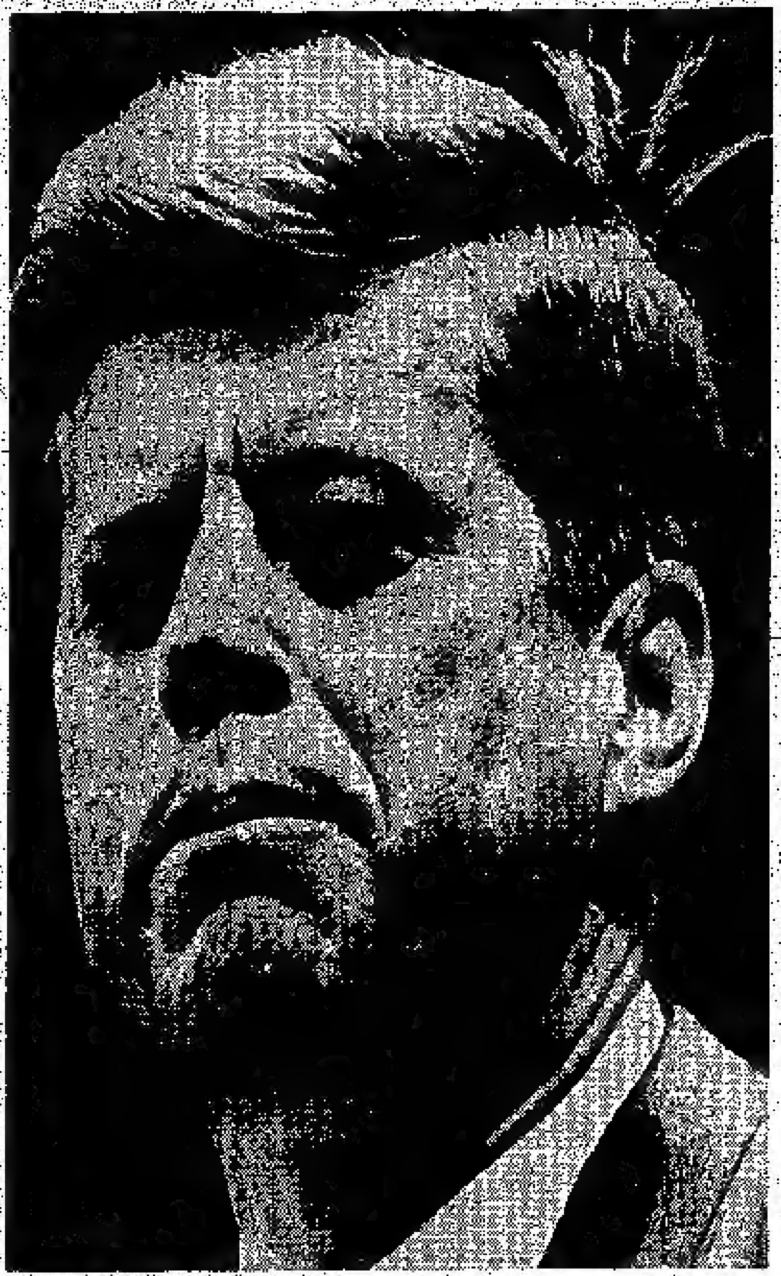

A LA MEMOIRE D'UN GRAND DISPARU — Une année s'est écoulée depuis l'assassinat du président Kennedy. Cet événement qui a bouleversé le monde entier appartient à l'Histoire et les générations futures apprendront l'histoire d'un homme magnifique, président du pays le plus fort au monde, catholique sincère, très jeune aux responsabilités immenses. En quelques années seulement, il avait étonné tous les chefs d'états par son enthousiasme et sa très grande vision d'un monde nouveau - la "nouvelle frontière".

Formation civique et militaire des jeunes

TORONTO — Le président du bureau des commissaires du Toronto métropolitain a déclaré que les jeunes Canadiens de 17 à 21 ans devraient être enrôlés dans des organismes qui feraient d'eux de bons citoyens et qui leur procureraient un entraînement militaire. M. John H. Taylor a recommandé la formation d'ici 1967 de corps de cadets qui permettraient aux jeunes Canadiens de suivre un cours d'un an en anglais et en français, d'apprendre l'histoire et les faits politiques du Canada, de s'initier à l'éloquence, à la lecture rapide et aux bonnes manières à la table. Il a suggéré au cours d'une réunion du bureau que les cadets devraient passer quatre périodes de trois mois dans des camps à travers le pays afin qu'ils puissent acquérir une meilleure compréhension des différents milieux existant au Canada. M. Taylor a précisé qu'il ne songeait pas d'abord à un corps militaire ou à une espèce de service militaire libre, mais que tout de même les cadets devraient être entraînés à la manière militaire pour certaines opérations de campagne et l'usage d'armes légères.

Robert Cliche élu président conjoint du Nouveau Parti Démocratique fédéral

OTTAWA — M. Robert Cliche, avocat de St-Joseph de Beauce, a été élu président conjoint du Nouveau parti démocratique du Canada, au cours d'une réunion de l'exécutif national du parti.

M. Cliche succède à M. Gérard Picard, de Montréal, qui a démissionné récemment pour cause de maladie.

L'autre président du NPD est M. Mervin Johnson, cultivateur de la Saskatchewan, également élu de cette réunion.

M. Cliche, âgé d'une quarantaine d'années, a été l'un des principaux orateurs du NPD dans le Québec, lors de la campagne électorale des 1963, après qu'il eut quitté les rangs du parti libéral fédéral tout en demeurant membre de la Fédération libérale du Québec. Par la suite, l'Association libérale provinciale de Beauce l'a exclu de ses rangs.

La balance du pouvoir aux femmes!

RED DEER — Ce sont les femmes qui détiennent la balance du pouvoir au Canada, selon le premier ministre de l'Alberta, M. Charles Manning, qui parlait devant un groupe d'auxiliaires de femmes créditistes en Alberta. "Ceci ne signifie pas qu'elle sont en majorité mais qu'elles détiennent un pouvoir dépassant leur puissance numérique." Il a exhorté les déléguées à se concentrer sur des objectifs valables et de rester unies. "Les femmes, dit-il, on tendance à s'attacher à des questions d'ordre secondaire, mais si vous avez des objectifs définis et positifs, il n'y a pas de limite à ce que vous pouvez réaliser."

Le premier ministre albertain a expliqué sa pensée en signalant que les femmes peuvent exercer un pouvoir dans les domaines économiques et financiers parce qu'elles dépensent la plus grande partie de l'argent pour l'acquisition de produits de consommation et que ce sont elles qui décident de la somme à dépenser pour les loisirs, les voyages et les sorties.

L'AMI DU PEUPLE

Fondé en 1942 | Journal hebdomadaire publié et imprimé par — Les Arts Graphiques Limitée — 122 rue Elm e. — Sudbury, Ontario | $3.00 par année

- Membre -
Association des Hebdomadaires de Langue Française du Canada - Central
Press Canadian - Canadian Weekly Newspaper Association

Directrice: Mme Yvonne Lemieux — Rédacteur-en-chef: Germain C. Faucon

Le ministère des Postes a autorisé l'affranchissement en numéraire et l'envoi comme objet de 2e classe de la présente publication.

LE COURRIER DOMINICAL

"La paroisse est un centre de secours mutuel où doit régner le précepte de la charité"

PAUL VI

... cà vous regarde

par
Henri Béchard, S.J.

Semblables au centurion Corneille, "pieux et craignant Dieu", les Grecs païens "qui montèrent pour adorer pendant la fête" au Temple de Jérusalem, "abordèrent Philippe qui était de Bethsaïde en Galilée, et lui firent cette requête: Seigneur, nous voudrions voir Jésus. Philippe va le dire à André; André et Philippe vont le dire à Jésus. Jésus leur répondit . . ." (Jean 12:20-23). Ce recours aux saints que le Christ a autorisé, l'Eglise, son Epouse, l'a toujours considéré comme légitime et recommandable.

D'autre part, on a constaté un affaiblissement de la foi chez le peuple fidèle, chaque fois que le culte des saints, le culte du Christ total, a été faussé ou amoindri ou délaissé. En revanche, le contraire n'est-il pas vrai, dans la vie de chaque baptisé?

Quant à Kateri Tekakwitha, elle ne s'est pas dérobée à cette présence des saints dont parlait Jean XXIII. Elle n'a pas rejeté d'un geste indifférent la joie qu'ils apportent dans les heures creuses; l'encouragement, dans les conjonctures difficiles; la bénédiction, au milieu des malheurs et des malédictions de la terre. Mais dans le concret, comment ce refus du refus s'est-il manifesté?

Tous, au village, sans omettre Kateri Tekakwitha, tenaient à connaître d'avance les fêtes principales des saints, "surtout de ceux de la Compagnie de Jésus, notait Monseigneur de Saint-Vallier, auxquels il rendent un culte particulier, par reconnaissance des biens qu'ils reçoivent tous les jours par les Pères de cette sainte Compagnie". Avec les siens, Kateri en profitait alors "pour se préparer à ces grands jours par un redoublement de d'oeuvres de charité et de prières plus ferventes". En 1678, par exemple, à l'approche de la Saint - François - Xavier, elle "entra en de nouvelles ferveurs". Expression vieillie qui, pourtant, à condition d'être décortiquée, révèle le sérieux de sa propre préparation à la fête du patron de la mission. A considérer l'apostolat de l'Apôtre des Indes et l'amour de Dieu qui l'attirait toujours plus avant, Kateri sentait flamboyer son coeur ardent comme si l'on y avait, à maintes reprises, vidé des bidons d'essence.

Que faites - vous pour vos morts? Pourquoi ne pas les faire inscrire dans l'Association Kateri-Tekakwitha? Ecrire au Centre Kateri, Casier postal 70, à Caughnawaga (Québec).

Cette souriante religieuse fait partie d'un orchestre composé de 18 soeurs de la Communauté de Jésus Crucifié, au Brésil. On pourra voir et entendre cet orchestre original au cours de la nouvelle série intitulée L'AMÉRIQUE LATINE À L'HEURE DU CONCILE. La première émission sera présentée le dimanche 6 décembre à 5 heures de l'après-midi, au réseau français de télévision de Radio-Canada.

L'ALCOOLISME GAGNE DU TERRAIN DANS NOTRE PAYS

Si l'usage de l'acool est relativement plus répandu au Canada qu'aux Etats - Unis, il semble que l'acoolisme le soit beaucoup moins; mais selon un article de Sélection du Reader's Digest de décembre, le taux de l'alcoolisme s'est mis dernièrement à monter en flèche au Canada, alors qu'il est demeuré à un niveau assez constant aux Etats-Unis.

Les statistiques montrent, en effet, que près de 65% des Canadiens adultes boivent de la bière, du vin ou des liqueurs, contre 68% des Américains seulement. La consommation individuelle est la même à peu de choses près. Mais, selon la "formule Jellinek", dont l'emploi est maintenant courant et qui est établie principalement d'après le nombre de décès par circhose du foie, l'alcoolisme touche, à l'heure actuelle, 6 Américains et seulement 2.1% de Canadiens.

D'après un psychiatre de la Fondation de recherches de l'Ontario sur l'alcoolisme et les stupéfiants, cela pourrait s'expliquer par le fait que les boissons alcooliques ne sont que récemment devenues facilement accessibles à la plupart des Canadiens. "Mais ce qui nous inquiète, ajoute-t-il, c'est que nous semblons rattraper rapidement ce retard."

La Fondation révèle en effet que le nombre d'alcooliques reconnue au Canada s'est élevé de 132,260 à 230,025 entre 1951 et 1961. (On estime généralement leur nombre actuel à 250,000.) Chose plus grave, le taux de l'alcoolisme a augmenté de 40% plus vite que celui de la population.

La Librairie Loisirs
Le foyer de la bonne lecture à Sudbury
122 Elm E. - 673-0700

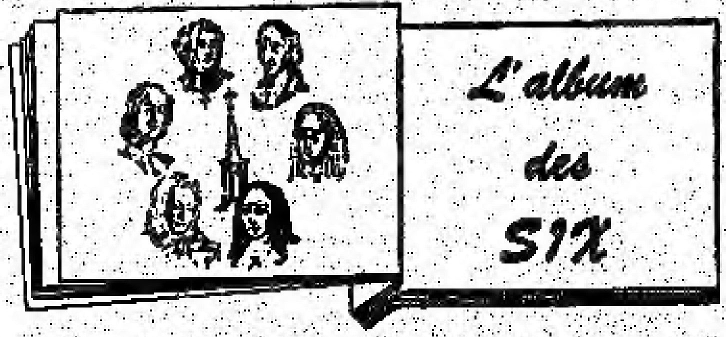

QUE POUVONS-NOUS AJOUTER À LEUR BONHEUR CÉLESTE?

Nous ne pouvons rien faire pour eux, à l'heure actuelle, mais eux par contre peuvent faire beaucoup pour nous tout le long de notre vie. Ils le peuvent par leur exemple entrainant et grâce à la puissance spéciale de leur intercession.

L'admirable exemple de nos Fondateurs peut nous aider en nous guidant dans notre acheminement vers le ciel. Ainsi, grâce à eux, le passé nous sert dans le présent à préparer, l'avenir.

C'est surtout par leur puissance d'intercession que nos Fondateurs peuvent nous secourir dans nos difficultés personnelles et pour les intérêts vitaux de notre nation. Adressons-leur nos demandes. Bénéficiaires de leurs dons, nous n'avons pas de meilleurs guides ni de meilleurs protecteurs.

Le Comité des Fondateurs de l'Eglise du Canada
25 ouest, rue Jarry, Montréal 11

ONTARIO

Le comité spécial de la Législature pour étudier l'industrie minière

tiendra une assemblée publique en la Salle de Banquet de la "President Motor Hotel" à Sudbury le jeudi 10 décembre à 9 h. 30 du matin.

On pourra y soumettre tout bref relatif à l'industrie minière locale y compris les problèmes qui affectent la santé, le bien-être et la situation économique de l'endroit.

RENE BRUNELLE, M.P.P.
Président

GEORGE J. MASON
Secrétaire

VOULEZ-VOUS ÊTRE TOUJOURS BIENVENU?

Annoncez-vous par téléphone! Parents et amis, médecin, dentiste, coiffeur, garagiste—tous les gens occupés (et qui ne l'est?) vous sauront gré de ne pas arriver à l'improviste. (Et que de problèmes le téléphone vous permet de régler sans même sortir de chez vous!) Dire qu'il fut un temps où l'on *n'avait pas* le téléphone!

BELL
Une compagnie canadienne appartenant à des Canadiens

LA RUBRIQUE internationale

CRISE A L'O.N.U.

L'Union Soviétique rejette ses responsabilités financières

PAR ELISABETH BARKER

D'ici la fin de l'année, l'ONU devra sans doute faire face à une crise fort sérieuse. Tous les Etats membres qui croient à l'organisation doivent espérer qu'elle survivra sans sacrifier son principe fondamental, ni subir une scission dangereuse.

S'ils ont le courage d'appuyer fermement les principes de la Charte de l'ONU, le danger ne sera sans doute pas considérable. Mais s'ils les permettent d'y passer outre, la force de l'Organisation sera minée, elle sera moins en mesure d'agir efficacement à l'avenir. Cette crise concerne évidemment le financement des opérations de paix de l'ONU. Le principe en cause c'est le devoir qu'ont les membres de s'acquitter de leurs obligations financières.

Il ne s'agit donc ni d'un épisode de la guerre froide ni d'un conflit entre l'Union Soviétique et l'Occident. C'est un débat qui oppose l'ONU en tant que telle et les Etats membres qui refusent de verser leurs redevances. L'URSS et ses partisans ont délibérément suscité cet épisode en refusant de participer aux frais des opérations en Palestine et au Congo.

La Charte partage les responsabilités quant aux opérations de maintien de la paix: le Conseil de sécurité décide des intervention si l'Assemblée générale en répartit le fardeau financier entre les membres. Cependant, l'URSS ayant abusé de son droit de véto, cette pénible expérience a fait voir comme il était facile d'empêcher le Conseil de sécurité d'accomplir sa mission; l'ONU a désormais eu recours à "l'union pour la paix", méthode qui permet à l'Assemblée, en certaines circonstances spéciales, de décider d'agir, sans être arrêtée par le droit de véto.

Quelle est la cause fondamentale de la polémique actuelle? C'est que l'URSS tient absolument à posséder un droit de véto sur tous les aspects des opérations de pacification, y compris le financement. Elle veut pouvoir imposer à l'ONU sa volonté au sujet de l'action à entreprendre.

"L'union pour la paix" a permis de passer outre, le plus souvent, à son droit de véto au Conseil de sécurité. En outre, une majorité considérable désire que le secrétaire général possède sans cesse plus de liberté d'action pour diriger les opérations. A l'Assemblée générale, l'URSS ne possèdent pas le droit de véto, et ne dispose pas d'un nombre de voix suffisant pour faire rejeter toutes les propositions qui lui déplaisent.

Par conséquent, l'URSS s'est contentée de refuser de participer aux frais des opérations entreprises pour protéger la paix en Palestine et au Congo. Elle a vu également à ce que les Etats de l'Europe de l'Est imitent son exemple.

Ce geste a causé de sérieuses difficultés d'argent à l'ONU. Cependant, cela n'a pas arrêté son action pour maintenir la paix. Il est devenu évident cette année que la Russie avait l'itention de provoquer volontairement un crise à ce sujet, afin d'acquérir un droit de véto sur tous les aspects de l'action de l'ONU.

Les puissances occidentales n'ont pas cherché ce conflit. Elles le prévoient depuis deux ans, et elles ont cherché à la prévenir. Elles savaient, il y a deux ans que, si l'URSS persistait à ne pas participer aux frais, elle aurait tant d'arrérages avant la fin de 1964 qu'elle en perdrait, conformément à l'article 19 de la Charte, son droit de vote à l'Assemblée. On a prétendu que cet article ne s'appliquait pas aux opérations pour le maintien de la paix. La Cour internationale de justice a rejeté cette thèse, et l'Assemblée générale a accepté cette décision par une très forte majorité. Il était fort clair que l'URSS avait tort. Cependant, dès le printemps 1963, la Grande - Bretagne a formulé des propositions au sujet du financement futur des opérations de maintient de la paix, afin de formuler des principes justes et équitables pour procéder à la répartition. Elle cherchait aussi à fournir à la Russie une occasion de faire preuve de bonne volonté.

Les Etats - Unis et la Grande-Bretagne se sont concertés au début de l'année pour tenter de résoudre ce problème en établissant un programme détaillé, fondé sur les propositions antérieures de la Grande - Bretagne. Dans le cadre de ce plan, la Russie et les autres membres permanents du Conseil de sécurité auraient obtenu une voix prépondérante, mais non le droit de véto, dans une nouvelle commission financière spéciale de l'Assemblée. On espérait que, grâce à ce programme positif, soumis par l'Occident, il serait plus facile pour la Russie de payer ses arrérages.

Tous les efforts de l'Occident ont été infructueux; le groupe travail spécial qui réunissait 21 Etats membres sous la direction du chef Adébo, de la Nigérie, n'a pas eu plus de succès. L'URSS a répondu en affirmant avec force que le maintien de la paix relevait uniquement du Conseil de sécurité et que ni l'Assemblée ni le Secrétariat - général n'avaient le droit d'intervenir. L'URSS a affirmé maintes fois qu'elle n'acquitterait pas sa dette envers l'ONU.

L'URSS a sans doute estimé qu'effrayés par la possibilité de voir la Russie et ses amis abandonner l'ONU, la majorité des Etats membres, et surtout ceux d'Afrique et d'Asie, consentiraient peut - être à abandonner le principe fondamental en cause.

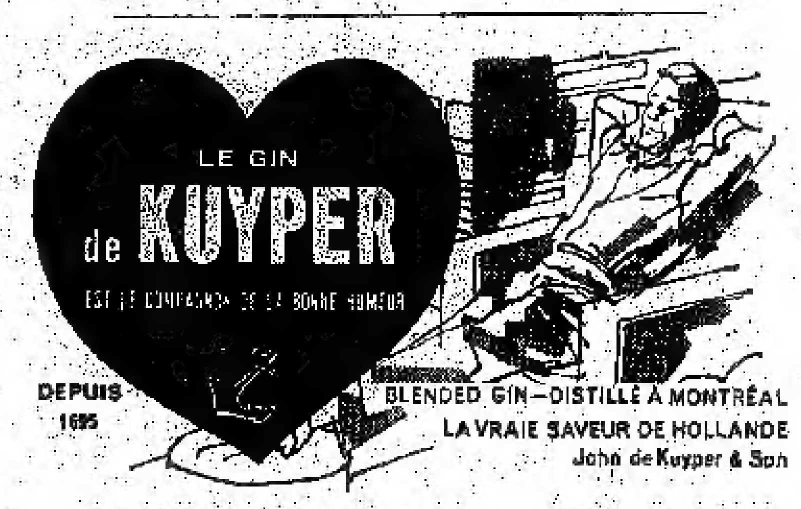

Ministère des Transports
OTTAWA ONTARIO
SOUMISSIONS

DES SOUMISSIONS CACHETÉES, adressées au soussigné et portant la mention "Soumission pour bâtiment - North Bay", seront reçues jusqu'à 3 heures de l'après-midi, heure normale de l'Est, le 22 décembre 1964, pour la construction d'un bâtiment d'entreposage de sable et l'exécution d'ouvrages connexes à l'aéroport de North Bay (Ont.).

On pourra examiner les plans, devis et autres documents de soumissions au bureau de l'ingénieur régional en construction, Ministère des Transports, 25 est, avenue St. Clair, Toronto 7e, et en obtenir des exemplaires sur dépot d'un chèque visé de $25 pour chaque série, établi à l'ordre du Receveur général du Canada. Les plans et devis seront également en montre au Builders' Exchange à Sudbury et à Toronto.

Le Secrétaire,
F.T. COLLINS.

20 novembre, 1964

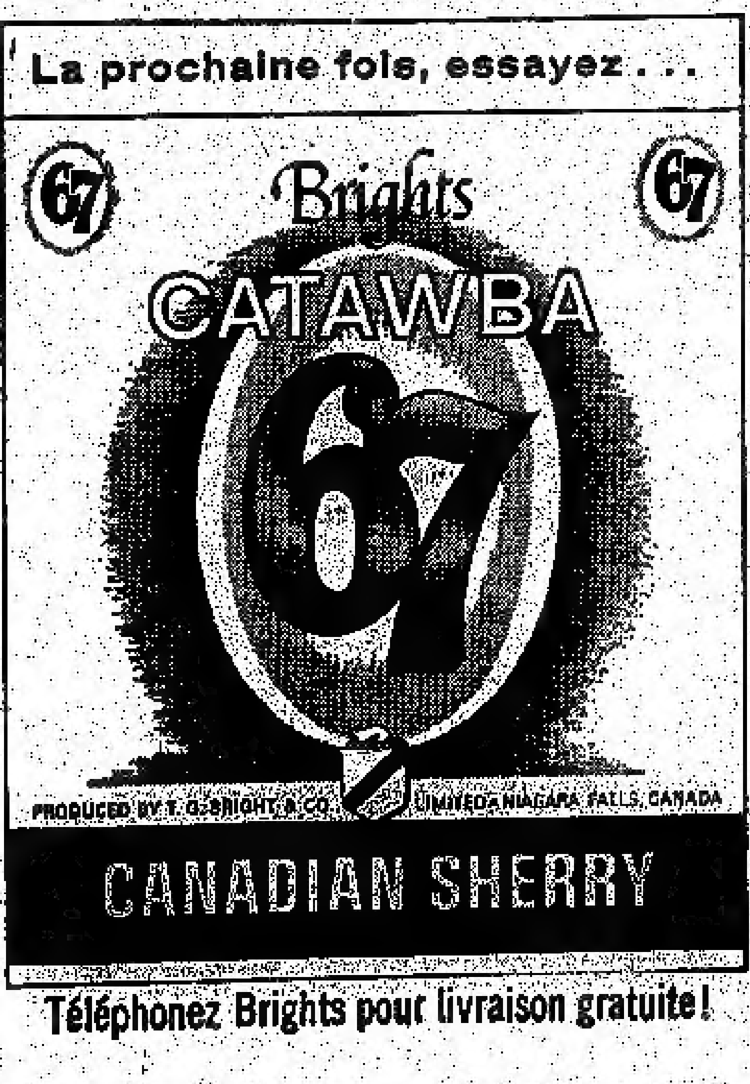

Téléphonez Brights pour livraison gratuite!

AVIS AU PUBLIC

Canada Packers Limited demande aux consommateurs de retourner les boîtes de pain de viande KLIK portant un des codes suivants estampés sur le dessus des boîtes:

EST 7 09144	EST 7 09214	EST 7 09284
EST 7 09164	EST 7 09234	EST 7 10054
EST 7 09174	EST 7 09254	EST 7 10224

LES BOÎTES PORTANT D'AUTRES NUMÉROS NE SONT PAS AFFECTÉES

Les consommateurs qui ont acheté KLIK depuis le 14 septembre et qui sont en possession d'une ou plusieurs boîtes portant un des codes ci-haut mentionnés sont priés de les retourner immédiatement à leur marchand afin que le produit soit remplacé **ou remboursé.**

Les boîtes portant les codes EST 7A, EST 7B, ou EST 7D ne sont pas mises en cause car elles ont été manufacturées dans d'autres usines et ne sont nullement affectées.

Le rappel de ces boîtes est une mesure de précaution qui a **été prise parce que les mélanges d'épices,** fournis à la compagnie **et employés dans la** production du pain de viande KLIK à une **usine, contenaient moins** que la quantité normale d'un des **ingrédients de salaison.**

Les effets d'une quantité moindre que la normale de cet ingrédient **pour la salaison n'ont** pas été clairement établis par les **scientistes de l'alimentation.** KLIK est cuit au cours des opérations **de mise en conserve,** cependant des ingrédients de salaison **sont ajoutés aux épices pour** assurer au produit ses qualités de **longue conservation.**

L'opinion des meilleurs scientistes indique que le risque de **diminution dans les qualités** de conservation est minime, mais **qu'il peut exister.** Dès lors, il y a peu de chance que le produit **puisse se détériorer** et puisse devenir une cause de maladie **sérieuse si consommé.**

Tout le KLIK présentement sur les tablettes des magasins **de détail a été examiné soigneusement** par des employés de la **compagnie afin d'être sûrs** qu'il ne provient pas des lots en **question.**

MARCHANDS AU DÉTAIL—Nous vous prions d'accepter ce produit lorsqu'il vous sera rapporté. Un représentant de la compagnie prendra contact avec vous.

CANADA PACKERS LIMITED
TORONTO 9, ONT.

LA LUTTE CONTRE LA DYSTROPHIE MUSCULAIRE

Il y a onze ans, la mère de Rodger Forsyth donnait naissance à son cinquième enfant à Timmins, où M. Forsyth travaille au compte de la compagnie Hollinger. A la naissance de Rodger ses parents n'avaient aucune raison de présumer qu'il ne serait pas, comme ses quatre aînés, un enfant vif, robuste et joyeux.

Rodger avait six ans quand la tragédie frappa sa famille: en 1959 un examen médical révéla que le petit était victime de la dystrophie musculaire: il était condamné à la chaise roulante, pour la vie.

Dernièrement, on l'a transporté de Timmins à Toronto, où il a subi une opération à la jambe. En conséquence de cette opération ses mouvements ont ralenti mais il envisage l'avenir avec l'optimisme classique des enfants de son âge.

Avant son opération, Rodger n'avait jamais manqué une seule journée à l'école; il obtient des bonnes notes et, chez lui, lit à coeur de jour. Jusqu'à présent il a pu participer, chaque été, aux plaisirs de la pêche et du camping avec les autres membres de sa famille. Il espère reprendre le cours normal de sa vie dès son retour de l'hôpital mais ses parents, eux, savent fort bien qu'il va lui devenir de plus en plus difficile de se divertir comme les autres, l'été comme l'hiver.

La vie aurait peut-être réservé un fort moins cruel à Rodger si on avait pu diagnostiquer sa maladie quand il était encore bébé. Tel ne fut pas le cas. Au contraire: le malheur a depuis frappé sa famille une deuxième fois. Rodger avait 3 ans quand sa mère mit au monde un autre garçon: Randy. En moins de deux ans Randy tombait, lui aussi, victime de la dystrophie musculaire.

Mme Forsyth connaît le sort qui attend son cadet. Mais c'est le jeune Rodger qui sait mieux que personne chez lui ce que c'est de se voir paralyser, petit à petit, par une maladie impitoyable qui, depuis toujours, se moque des efforts de nos médecins même les plus brillants.

L'Association Canadienne contre Dystrophie Musculaire s'est donné pour but d'inventer un remède contre ce fléau de l'enfance.

IL TISSE QUAND MEME — A la suite d'une opération à une jambe, Rodger Forsyth fait du tissage à domicile. Il y a plusieurs années que la dystrophie musculaire l'a condamné à la chaise roulante et pourtant, au moment de son opération, il n'avait pas manqué une seule journée à l'école.

Qui est le frère Untel?

De Frère Untel on connaît l'oeuvre, la pensée. Mais de l'homme on ignore presque tout. Encore aujourd'hui, quatre ans après la publication de ses Insolences, on se demande qui est ce frère qui, venu des profondeurs de Lac Saint-Jean, osa le premier dire à la province quelques vérités sur sa vie intellectuelle, morale et religieuse.

C'est à Michelle Lasnier et à la revue Châtelaine, qui publie l'entrevue dans sa livraison de décembre, que le Frère Jean-Paul Desbiens, oui c'est son nom, a choisi de raconter son enfance pendant la Crise, son adolescence au Juvénat et révéler ses pensées d'adulte sur la pauvreté, la maladie, l'ignorance et l'amour.

"Socialisme, capitalisme, doctrine sociale, j'ai mon critère pour les juger, avoue le Frère Untel: les pauvres que je connais. Dès qu'une mesure sociale se traduit ou aurait pu se traduire par un peu plus de sécurité et de dignité, elle a mon appui." C'est parmi les pauvres, les chômeurs que ce pédagogue a été élevé.

Et du milieu canadien-français dont il se veut un produit authentique, monsieur Desbiens déclare: "Nous nous imaginons qu'il n'y a qu'un seul moyen de marcher droit, ne jamais partir; qu'un seul moyen de ne pas se tromper, ne rien chercher; un seul moyen de ne pas se perdre, dormir. Nous avons inventé un moyen radical de combattre les chenilles, abattre les arbres."

Chaque semaine, ALAIN STANKÉ, l'as-cascadeur impénitent, commet de nouvelles insolences. Et pourtant, toutes ses victimes se rallient à son "Souriez, vous êtes à *Insolences d'une caméra*." Voyez-le à l'oeuvre, dimanche à 8 h. 30, au réseau de télévision de Radio-Canada.

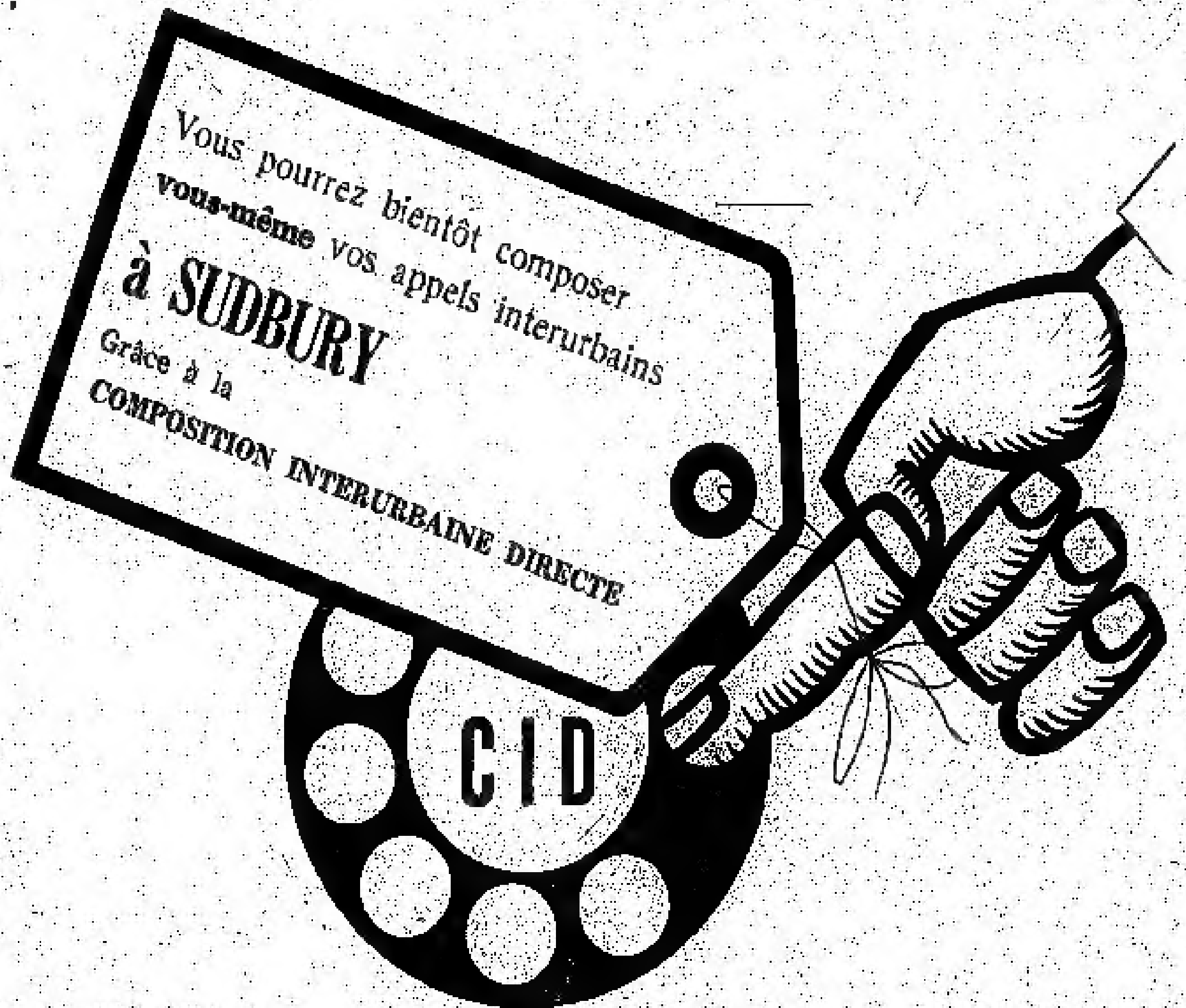

LA COMPOSITION INTERURBAINE DIRECTE, c'est notre façon de vous aider à rester en relation avec les gens, une méthode nouvelle et facile pour atteindre par téléphone un abonné lointain. Avec la CID vous serez capable de composer la plupart des numéros de l'interurbain, au Canada et aux Etats-Unis, aussi facilement qu'un numéro local.

VOUS FRANCHISSEZ DES MILLES EN UN CLIN D'OEIL . . . Il vous suffit de composer "1", puis l'indicatif régional de l'endroit que vous voulez atteindre (s'il est différent de votre propre indicatif) et, enfin, les sept chiffres du numéro que vous appelez. Quand la téléphoniste vous le demande, **donnez-lui chacun des sept chiffres du numéro du téléphone que vous utilisez.** Vous obtiendrez la communication automatiquement et instantanément.

AVEC LA CID, LES APPELS INTERURBAINS se font plus facilement que vous avez jamais pu l'imaginer. Les distances s'effacent, et quelques minutes de conversation amicale, d'échanges personnels permettent de mener à bien une affaire. Ou encore, quel plaisir, de faire à quelqu'un de la famille, la surprise de l'appeler par l'interurbain!

Servez-vous fréquemment de la CID: c'est si commode, si agréable, et si peu coûteux. Vous trouverez tous les détails dans le nouveau supplément à pages roses de votre annuaire.

BELL

L'interurbain, c'est comme si vous étiez là, ou presque

Porteriez-vous vos vêtements d'été lorsque la température descend à zéro?

Alors, avez-vous changé vos habitudes au volant selon les changements de saison?

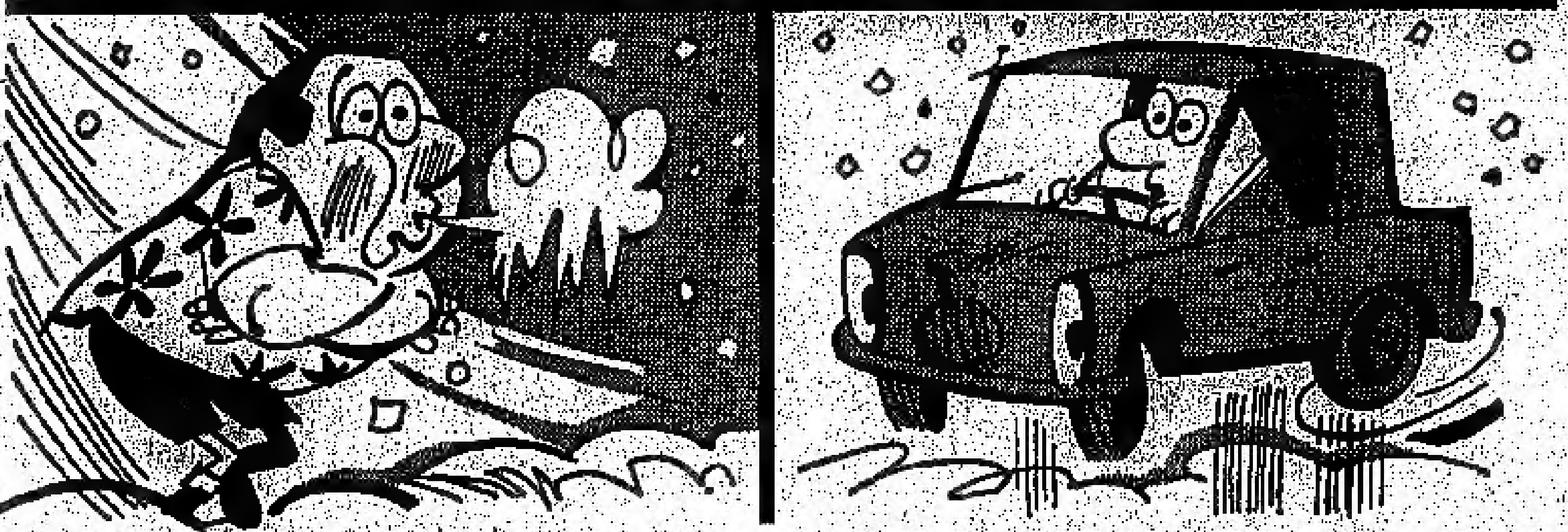

Conduire en hiver présente certains dangers . . . la visibilité est mauvaise durant les tempêtes d'hiver; les arrêts exigent une plus longue distance; et l'obscurité qui arrive de bonne heure impose de voyager plus longtemps avec les lumières allumées.

POUR ÉVITER LES ACCIDENTS DE L'HIVER: ralentissez . . . conservez votre pare-brise exempt de glace et de neige . . . suivez à une distance sûre et assurez-vous de laisser une fenêtre entr'ouverte en tout temps. Si vous devez arrêter subitement, pompez vos freins et ne freinez jamais brusquement car votre auto dérapera. (Les servo-freins doivent être pompés très légèrement.)

CO-OPERATORS INSURANCE ASSOCIATION
CIA et CIA LIFE
CO-OPERATORS LIFE INSURANCE ASSOCIATION